

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MUNICH

**DEMANDE D'INSCRIPTION**  
(joindre deux photographies d'identité par adulte)

**NOM DE NAISSANCE :**  
**NOM D'USAGE :**

**Prénoms :**

Date et lieu de naissance :

Situation de famille :  célibataire  marié(e)  divorcé(e)  veuf(ve)

Nombre d'enfant(s) mineurs :

Composition de la famille :

NOM	Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance

Adresse :

Tél :

Profession :

Employeur :

Tél prof :

Adresse électronique :

Avez-vous déjà été enregistré(e) dans un autre consulat ? Si oui, lequel ?

Personne à prévenir en cas d'urgence en France ou à l'étranger (facultatif) :

NOM	Parenté	Téléphone

PIECES PRESENTEES (joindre photocopie des documents)

PIECES	NUMEROS	DELIVRANCE		Date EXPIRATION
		Date	Lieu	
Acte de naissance				
Livret de famille				
CNI				
Passeport				
Autorisation de séjour				
Justificatif de domicile				
Autres				

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MUNICH

## ELECTIONS

### 1. ELECTION PRESIDENTIELLE ET REFERENDUM

Si vous choisissez d'être inscrit sur la liste du centre de vote de Munich ou de Stuttgart, vous avez deux possibilités :

- **vous présenter en personne à Munich ou à Stuttgart le jour du scrutin**
- **donner procuration à un mandataire, lui-même inscrit sur la même liste que vous (Munich ou Stuttgart)**

*La procuration ne peut être établie que devant un agent consulaire, soit en venant à Munich, soit lors d'une tournée consulaire.*

Souhaitez-vous être inscrit(e) sur la liste **de votre centre de vote** ?

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Préciser alors dans quel bureau de vote vous étiez inscrit(e) auparavant :  - en France (ville + département) :  - à l'étranger (ville + pays)	Préciser alors dans quel bureau vous êtes actuellement inscrit(e) :  - en France (ville + département) :  - à l'étranger (ville + pays)

Une inscription au centre de vote ne vous empêche pas de demander une inscription en France pour les autres scrutins (élections européennes, municipales, législatives, etc.)

Si vous avez demandé à être inscrit(e) au centre de vote de Munich ou de Stuttgart, vous serez automatiquement suspendu du droit de voter pour l'élection présidentielle et pour le référendum dans la commune où vous êtes inscrit(e).

### 2. INSCRIPTION DANS UNE COMMUNE EN FRANCE

Cette inscription permet de voter, soit personnellement soit par procuration, à toutes les consultations électorales se déroulant au suffrage direct et universel : élection du Président de la République, référendums, élection des députés européens, élections législatives, régionales, cantonales et municipales.

Souhaitez-vous être inscrit(e) sur la liste d'une commune en France ?

<input type="checkbox"/> OUI                    préciser la ville + département  (un formulaire d'inscription vous sera adressé. Il devra parvenir à la mairie au plus tard le dernier jour ouvrable de décembre)	<input type="checkbox"/> NON
---	------------------------------

### 3. A. F. E.

Souhaitez-vous être inscrit(e) sur la liste pour l'élection de l'Assemblée des Français de l'Etranger ?

OUI, en vote physique                     OUI, par correspondance                     NON

N.B. : les personnes inscrites dans un centre de vote (cf. 1.) sont automatiquement électeurs à l'AFE

**Date et signature**